



## AVIS PUBLIC

Municipalité de  
**ST-ROCH de MÉKINAC**

### **Séance extraordinaire du 27 janvier 2026 19h00**

#### **Adoption des règlements de taxation et de tarification**

Avis public est par la présente donne par la soussignée, greffière de la Municipalité de la paroisse de Saint-Roch de Mékinac, qu'une séance extraordinaire sera tenue le mardi 27 janvier 2026 à 19h00, à la salle du conseil de la Municipalité, situé au 1216 rue Principal, Saint-Roch de Mékinac (Québec) G0X 2E0

Les sujets abordés seront :

Adoption du règlement numéro 001-2026 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, service et activités de la Municipalité pour l'année 2026 ;

Adoption du règlement numéro 002-2026 établissant les taux de taxation, les tarifications ainsi que les taux d'intérêt et les versements pour l'année 2026;

Notez la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur les sujets abordés.

Fait à Saint-Roch de Mékinac, ce 15e jour du mois de janvier l'an 2026.

*Sharon Clavet*

Sharon Clavet Directrice générale, greffière-trésorière intérimaire